Comité Initiative populaire:
«Pour une démocratie sûre et digne de confiance
(moratoire sur le vote électronique)»

Communiqué de presse du comité d'initiative
«Pour une démocratie sûre et digne de confiance (moratoire sur le vote électronique)»

Nous sommes inquiets à propos des récentes informations concernant la plate-forme de vote électronique du canton de Genève, un système mis à la disposition d'autres cantons. Mercredi dernier, un hacker du Computer Chaos Club Suisse (qui soutient l'initiative anti-e-voting) a pu démontrer qu'il est facile de falsifier un vote. Il s'est pour cela servi d'une attaque du type « man in the middle », une méthode aussi simple qu'ancienne. Grâce à cette méthode, il est possible sans effort de détourner un vote vers un faux serveur, sans que l'électeur ne s'en rende compte.

Cette débâcle confirme la position du comité d'initiative : à notre avis, le vote électronique n'est pas sûr et constitue un grand danger pour notre démocratie. En raison de cette faille spectaculaire, nous exigeons que tous les essais de vote électronique soient interrompus immédiatement. Nous exigeons par ailleurs des explications publiques de la Chancellerie fédérale, qui est en définitive responsable de l'introduction du vote électronique en Suisse.

Nous sommes enfin très inquiets de la légèreté avec laquelle les autorités de certains cantons et la Confédération persévèrent à vouloir introduire coûte que coûte le vote électronique, malgré une augmentation dramatique des cyberrisques dont elles sont par ailleurs conscientes.

Notre démocratie directe se fonde sur la confiance que la population a dans le déroulement sans accroc du processus de vote. Cela inclut notamment le strict respect du secret du vote ainsi que la garantie que les résultats correspondent bien à ce que les électeurs ont exprimé dans les urnes.

Le comité « non au vote électronique » prépare le lancement de son initiative avec une motivation renforcée. Le lancement de l'initiative «Pour une démocratie sûre et digne de confiance (moratoire sur le vote électronique)»est prévu pour le premier trimestre 2019.

Pour le comité « non au vote électronique » :

- Franz Grüter, Conseiller national, entrepreneur IT : 079 2110782
- Dr. Jean Christophe Schwaab, ancien Conseiller national (pour la Suisse romande) : 078 690 35 09
- Claudio Luck, membre du comité et porte-parole du Computer Chaos Club Suisse (pour le Tessin) : 078 525 28 94

5. November 2018